

Si pour mériter cette place distinguée, il ne falloit qu'en connoître tout le prix, l'avoir désirée avec ardeur, & être disposé à en remplir exactement tous les devoirs, j'entreprendrois, Messieurs, de justifier votre choix. Je me borne à réfléchir, avec complaisance, sur l'avantage d'être associé à vos travaux & à votre gloire; mais sans perdre de vue l'intervalle qui me sépare encore de vous, & tout ce qui me manque pour réparer la perte que vous avez faite de Mr. l'Evêque de Bazas.

Il n'avoit que 19. ans, lorsque ses talens pour la Chaire furent publiquement applaudis. Trois prix d'éloquence obtenus par vos suffrages, donnerent ensuite à sa réputation une consistance solide; & ce fut à la justice que vous lui aviez rendue, qu'il dut le choix qu'on fit de lui, pour l'éducation de deux grands Princes.

Les dignités & les honneurs, qui trop ordinairement servent de prétexte à l'oisiveté, furent pour Mr. l'Abbé Mongin, un engagement pour des occupations plus vives & moins interrompues; & ce n'est point à lui qu'on a pu reprocher, qu'il avoit cessé d'instruire au moment que son état lui en avoit imposé l'obligation. Elevé à l'Episcopat, il a fait, pour l'édification des peuples confiés à son zèle, un usage constant & utile de l'art de persuader, dont il avoit appris parmi vous les principes & les règles. Enfin, illustre Académicien & Prélat vertueux, il a mérité vos regrets & ceux de son Diocèse.

Je ne me flatte pas, Messieurs, de pouvoir remplacer auprès de vous, Mr. l'Evêque de Bazas. Il vous imitoit, & je ne puis que vous admirer. Au lieu de la fécondité & de l'agrément de son imagination, de l'étendue & des lumières de son esprit, de l'élégance & de la force de ses expressions, de la délicatesse & de la solidité de son goût, je n'ai à